

Union Francophone des Associations de Parents de l'Enseignement Catholique asbl

## Note informative

27 août 2015

## Inscription et places dans les écoles : quelle réponse politique ?

Une nouvelle fois, de **nombreuses familles sont en attente d'une place** pour leur enfant entrant en première année secondaire. Si la procédure d'inscription commence à être connue, cela n'atténue pas le stress vécu par les familles dont l'enfant est en liste d'attente et qui, jusqu'à la fin de l'été, ne peut se projeter dans cet ailleurs auquel il aspire.

Concernant les inscriptions en maternelle et en primaire, un site est venu alléger la tâche, parfois kafkaïenne pour les parents, d'inscrire son enfant dans une école. Il indique de manière claire et actualisée le nombre de places encore libres. Plus besoins de se rendre dans quinze écoles pour s'entendre dire qu'il n'y a plus de place. Mais cela reste une information et ne résout en rien les problèmes qui se posent quand il n'y a plus aucune place à des kilomètres de chez soi... Les parents bruxellois, particulièrement au Nord-Ouest, attendent des réactions concrètes.

Que ce soit pour le décret inscription ou pour la création des places, l'UFAPEC se demande ce qu'attend le politique. Il y a un an, la ministre de l'enseignement avait annoncé une réforme du décret inscription qui régirait, si possible, les inscriptions en 1<sup>e</sup> secondaire pour cette année scolaire 2015-2016. Très vite, devant le temps trop court pour y arriver, engagement était pris en vue des inscriptions pour septembre 2016. Une journée d'audition par la Commission éducation le 16 décembre dernier avait déjà mis en évidence quelques points de convergences entre les acteurs, tant politiques que scolaires. Depuis, ce dossier semble n'avoir pas bougé et l'on entend qu'un projet de décret pourrait être présenté dans le courant du mois de septembre. Toutefois, étant donné les procédures de débats et de concertations prévues, il semble qu'à nouveau le temps soit trop court pour obtenir un décret effectif dès le début du processus d'inscription en vue de la rentrée de septembre **2016**. Ce décret inscription amendé porterait ses effets pour la procédure d'inscription commençant en janvier/février 2017. Cette situation n'est pas acceptable aux yeux de l'UFAPEC. La patience des parents est à bout et de nombreuses familles sont dans l'angoisse des mois, voire des années, avant le début de la procédure.

Redisons-le une fois encore : **l'UFAPEC attend que ce nouveau décret rejoigne les attentes des parents**, relayées maintes et maintes fois. Par exemple, nous insistons sur la nécessité d'un décret qui permette d'assurer aux parents de **pouvoir exercer un choix d'école et de projet pédagogique** en cohérence avec les valeurs qu'ils veulent transmettre. Ils ne doivent pas être contraints par les priorités qui étaient les leurs lors de l'inscription de leur enfant en primaire. Cela implique la **disparition des critères liés à l'école primaire et le renforcement du critère lié aux choix pédagogiques** posés par les parents. Ces demandes sont partagées par l'UFAPEC et la FAPEO.

Il convient que **l'indice socio-économique** (ISE) assurant une priorité relative aux élèves défavorisés ne soit plus basé sur celui de l'école, mais bien **lié directement à l'enfant** (individualisation de l'ISE). L'idée de mettre en œuvre des doubles quotas (un pourcentage de places réservées pour les ISE faibles avec une bascule de priorité en faveur des non ISE dès que le quota est atteint) afin d'assurer une réelle mixité sociale est également proposée par les deux organisations représentatives des parents.

En ce qui concerne la création de places, si le gouvernement suit la mise en œuvre du plan d'urgence décidé à la fin de la dernière législature, il ne semble pas prendre la mesure des besoins, en particulier à Bruxelles, et ne semble pas s'être inscrit dans une dynamique prospective, bien nécessaire si l'on veut développer des projets mûrement réfléchis. Par ailleurs, des données précises concernant les perspectives démographiques de la région bruxelloise sont disponibles. Lors d'une soirée de la plateforme bruxelloise des parents initiée par la FAPEO et l'UFAPEC, Julie Lumen, facilitatrice école de la Région de Bruxelles-Capitale (son rôle est de faciliter et coordonner les procédures visant la création de nouvelles places dans les écoles à Bruxelles) a fourni des chiffres très clairs : entre 2010 et 2014, seules 9.552 places ont été créées, alors que la population scolaire a augmenté dans le même temps de 16.325 unités. Cette augmentation de la population scolaire à Bruxelles et les perspectives de croissance démographique appellent aujourd'hui à des décisions. Le déficit attendu de places à l'horizon 2025 devrait inquiéter maintenant les responsables politiques en charge de ces questions. Les parents ne veulent pas d'un nouveau plan d'urgence en 2023 ou 2024. En effet, l'urgence ne permet pas la sérénité. De plus, choisir demande la possibilité d'avoir un choix.

Pour toute question/contact presse : **Bernard Hubien,** Secrétaire général 0476/52.74.77. bernard.hubien@ufapec.be